



S.P.S M.A Rouen
Faites ce que je dis
Mais surtout pas ce que je fais !

Le dimanche 13 Avril 2025 après-midi, une bagarre éclate en promenade de la division 1.

Plusieurs détenus s'en prennent à un autre et lui assènent plusieurs coups de lames de rasoirs.

L'alarme est alors déclenchée par l'agent en surveillance et les renforts arrivent rapidement.

C'est à ce moment que rentre en scène l'officière de permanence qui remet ses clés à un agent et embarque avec elle le major de permanence...

Les agents sont alors éberlués de la situation qu'ils sont en train de vivre, car l'officière est en train de traverser la cour occupée par 75 détenus pour demander au détenu agressé de sortir.

Après plusieurs minutes de négociations et après que les agents aient perdus plusieurs fois de vues les fonctionnaires, la capitaine et le major, retraversent la promenade, qui est de plus en plus hostile.

L'affaire aurait pu s'arrêter là, mais c'était sans compter sur l'amateurisme de la commandante qui décide de remettre le détenu blessé de plusieurs coups de lames de rasoirs avec ses agresseurs.

Quel gestion calamiteuse et extrêmement dangereuse, pas étonnant que le personnel se sente en danger depuis votre prise de poste à l'infra.

Comment pour pouvez-vous constamment faire péter vos galons en menaçant les agents de trentième pour une signature manquante sur un registre ou en distribuant des demandes d'explications pour des motifs aussi farfelus les uns que les autres alors que vous êtes probablement la personne la plus dangereuse et la plus incompétente de « bonne nouvelle »...

Monsieur le Directeur interrégional, Madame la Directrice, l'officière de permanence à mis délibérément en danger le personnel ainsi que l'établissement, nous espérons que la sanction qui sera prise à son encontre sera à la hauteur de ses manquements.

Copie
le 15/04/2025
Directeur interrégional de Rennes
Directeur de l'administration pénitentiaire

Le bureau local,